

Écriture et inscriptions étrusques

Dominique BRIQUEL
Université de Paris IV
dominique.briquel@paris-sorbonne.fr

1. L'APPARITION DE L'ÉCRITURE CHEZ LES ÉTRUSQUES

Les Étrusques nous ont laissé des inscriptions, beaucoup d'inscriptions : de l'ordre de 10000. Cela est énorme, compte tenu du fait que cette civilisation ne nous a transmis de témoignages écrits que pour un laps de temps relativement bref — entre le début du VII^e siècle av. J.-C., date de nos premières inscriptions, et la fin du I^{er} siècle av. J.-C., date à laquelle, dans une Italie désormais latinisée par suite de la conquête romaine, la langue sort de l'usage, tant parlé qu'écrit —, et de ce que l'aire d'extension de la langue a toujours été assez étroite, se limitant à la Toscane et aux quelques régions voisines où les Étrusques s'installèrent, au moins temporairement — comme la partie occidentale de la plaine padane, au nord, la Campanie, voire le Latium, au sud. À titre de comparaison, on peut rappeler que, pour le même intervalle chronologique, nous n'avons qu'environ 3000 inscriptions latines, et cela bien que, à partir du II^e siècle av. J.-C., l'empire de Rome ait largement débordé des frontières de l'Italie. La comparaison tourne encore plus en faveur des Étrusques si on considère les débuts de la période d'usage de l'écriture : nous possédons près de 300 inscriptions étrusques pour le VII^e siècle av. J.-C., alors que l'écriture dont se dotent alors les Latins n'est attestée que par une dizaine au plus de documents. Quant aux témoignages écrits que nous avons pour les autres peuples de l'Italie d'alors, qui, tous, avaient leur propre langue et s'étaient donné un alphabet pour la transcrire, ils sont sans commune mesure avec ce qu'on possède pour les Étrusques : les peuples de langue osque, établis dans le Samnium et en Campanie, ne nous ont laissé qu'environ 500 inscriptions, les Vénètes de Vénétie, environ 300 et les Ombriens, quelques dizaines.

Les Étrusques ont donc écrit beaucoup, et cela dès qu'ils ont connu l'écriture. Mais cela ne résulte pas d'une invention née au sein de leur civilisation, comme cela s'est passé en Mésopotamie, en Égypte ou en Chine. Les Étrusques ont acquis l'écriture parce qu'ils ont été en contact avec des peuples qui l'utilisaient, et l'apparition de ce moyen de noter la langue d'une manière durable rentre dans un contexte plus vaste, qui est celui de la formation d'une civilisation que nous pouvons considérer comme étrusque, entre le IX^e et le VIII^e siècle av. J.-C., époque qui vit passer cette région de l'Italie d'un stade préhistorique où elle ne se distinguait guère des autres secteurs de la péninsule à un stade beaucoup

plus développé, qui la situait au niveau des civilisations les plus avancées du monde méditerranéen – celles de la Grèce et de l’Orient. L’émergence de l’Étrurie s’explique par les contacts qui se nouèrent alors avec les Grecs et les Phéniciens, attirés par les richesses de la Toscane, et qui apportaient avec eux non seulement les produits les plus raffinés de leur art et l’attrait d’un genre de vie luxueux, mais des références culturelles et des techniques jusque-là inconnues – parmi lesquelles l’écriture.

L’introduction de l’écriture dans le monde étrusque appartient donc à cette transformation du vieux monde villanovien, sous l’influence d’apports externes, qui se produisit dans cette période, et on peut dire que l’écriture relève de ces innovations exotiques, au même titre que la consommation du vin ou l’apparition d’objets de luxe grecs et orientaux. Un signe en est fourni par le fait que le plus ancien des abécédaires étrusques qui nous soit parvenu, celui de Marsiliana d’Albegna, qui date de la période 670/650 av. J.-C., présente un alphabet inscrit sur une tablette à écrire en ivoire, décorée sur le côté d’un lion de type orientalisant servant de prise. Cette tablette, de même que les objets, également en ivoire qui l’accompagnaient, stylets qui servaient à y graver sur la cire molle ce qu’on voulait écrire et grattoir qui permettait d’effacer les textes qu’on ne voulait plus conserver, appartient clairement à cet ensemble de nouveautés venues d’au-delà des mers et à leur faste, qui transforma la vie des nobles toscans comme celui qui s’était fait édifier cette tombe monumentale.

2. L’ALPHABET ETRUSQUE : RUPTURES ET CONTINUITES PAR RAPPORT AU MODELE GREC

C’est aux Grecs que les Étrusques ont emprunté l’écriture : ils se sont bornés à adopter, pour la notation de leur propre langue, l’alphabet qui était en usage chez ceux des Grecs avec lesquels ils étaient le plus directement en contact — ceux, venus de la ville de Chalcis en Eubée, qui s’étaient établis, vers 775 av. J.-C., dans l’île d’Ischia, alors appelée Pithécusses, avant de passer, un quart de siècle plus tard, sur le continent, où ils fondèrent la ville de Cumes, la plus ancienne des colonies grecques en Italie. C’est donc cet alphabet grec dit chalcidien qui est à la base de l’alphabet étrusque : la question n’est pas sans importance pour nous, aujourd’hui encore, car l’alphabet latin est lui-même dérivé de l’alphabet étrusque – les Latins, qui appartenaient à un peuple alors économiquement moins développé que les Étrusques, leur empruntèrent l’écriture dans le courant du VIIe siècle av. J.-C.- et certains traits de l’écriture qui est la nôtre ne s’expliquent que par l’existence de cet intermédiaire étrusque entre l’alphabet grec et l’alphabet latin.

Mais, si l’alphabet chalcidien emprunté par les Étrusques est un alphabet grec, il convient d’en noter certaines singularités par rapport à ce que nous désignons habituellement sous le nom d’alphabet grec — c’est-à-dire l’alphabet grec que nous utilisons lorsque nous étudions cette

langue, et qui est celui en usage dans la Grèce actuelle. Mais cet alphabet grec n'est en fait qu'une des variétés qu'a connues l'écriture hellénique, celle qui s'est imposée dans la Grèce d'Asie, en Ionie, puis à Athènes, entre le VI^e et le Ve siècle av. J.-C., et qui s'est répandue comme la seule écriture grecque à l'époque hellénistique et romaine. Avec l'alphabet chalcidien emprunté par les Étrusques, il s'agit déjà d'un alphabet grec archaïque : avec ses 26 lettres, il comprend encore des lettres qui disparaîtront par la suite et, à l'inverse, est dépourvu de signes qui ne seront introduits que secondairement. Ainsi, on y rencontre encore, à la sixième place, le *digamma*, lettre en forme de F (et qui est à l'origine de notre F, bien que sa valeur originelle, notant le son *ou* consonne, comme dans le mot *ouate*, ait été autre) : cette lettre, correspondant à un son qui allait disparaître de la langue, a été éliminée de l'alphabet grec classique. Il en va de même du *qoppa*, qui a donné notre Q. Lui aussi existait dans l'alphabet grec ancien et a été ensuite éliminé : il faisait double emploi avec le *kappa*, K. Autre lettre qui a disparu par la suite de la série alphabétique, mais qui existait alors : le *san*. Cet alphabet grec ancien possédait en effet deux signes pour noter la sifflante *s*, non seulement le sigma — notre S —, mais aussi une autre lettre, le *san*, en forme de M, placé entre le *pi* (P) et le *qoppa* (Q). On le rencontre encore dans l'alphabet que les Étrusques ont emprunté aux Grecs de Pithécusses et Cumes. Inversement, le *oméga*, cette lettre qui termine la série alphabétique du grec classique et qui sert à noter la variété longue de la voyelle O, se distinguant ainsi du *omicron*, notre O, qui n'en note que la variété brève, n'existait pas encore à cette époque : il ne sera créé, en Ionie, qu'au cours du VI^e siècle av. J.-C. Une autre différence concerne la lettre qui, parallèlement, dans le grec classique, sert à transcrire la variété longue de la voyelle E (dont la variété brève est transcrite par *epsilon*, notre E), le *héta* (de forme H). Elle existe bien dans cet alphabet chalcidien : mais elle y a sa valeur primitive, celle de l'aspirée *h*, que nous lui avons conservée, alors que les Grecs d'Ionie, qui ne prononçaient plus le *h* aspiré et n'en avaient donc plus besoin avec cette valeur, lui ont donné une autre signification.

Un autre facteur de distorsion vis-à-vis de l'alphabet grec classique a joué. L'écriture grecque — à l'image du morcellement du monde grec en cités — n'était pas unitaire, mais se présentait sous des formes différentes selon les régions. Cela avait une incidence en particulier pour les trois lettres situées à la fin de l'alphabet (du moins avant que l'*oméga* ne vienne se rajouter encore derrière elles). Nous sommes habitués à y trouver une série *phi*, *chi*, *psi*, avec des lettres de forme F, X, Y, servant à noter le P aspiré (son *ph*), le K aspiré (son *kh*) et le groupe consonantique P+S. Mais cette séquence n'apparaît que dans une partie des alphabets grecs, ceux — comme l'ionien-attique — qui appartiennent au groupe dit oriental (ou bleu). Il existe une autre série — celle dite des alphabets dits occidentaux (ou rouges) — qui présente, pour la forme des lettres, une séquence finale X, F, Y, mais, pour la valeur, une suite *xi*, *phi*, *chi*. Dans cette famille d'alphabets, il n'y a en effet pas de signe particulier *psi* pour noter le groupe *ps* (qu'on peut très bien

transcrire par un P suivi d'un S), le signe qui ailleurs sert à rendre ce groupe P+S est utilisé pour le K aspiré, tandis que le signe auquel on avait recours pour ce *chi* a ici la valeur de x (servant donc à noter le groupe K+S) — ce qui a d'ailleurs une autre incidence sur l'alphabet, puisque le signe X qui sert dans les alphabets du groupe oriental à transcrire ce groupe (et qui est le *ksi* de l'alphabet grec classique), s'il apparaît bien dans la série alphabétique, n'est jamais employé dans les inscriptions, et peut donc être considéré comme une lettre morte. Cette différence par rapport à l'alphabet grec classique a encore une incidence pour nous : elle explique que nous ayons notre X, qui a la forme, mais non la valeur du *chi*, et que nous n'utilisions pas le *ksi*.

C'est donc cette variété ancienne, et chalcidienne, de l'écriture grecque qui est passée en étrusque. Et l'alphabet étrusque de Marsiliana d'Albegna aurait pu avoir été inscrit par un Grec de Cumes : en empruntant la série alphabétique des colons venus de Chalcis, les Étrusques l'ont conservé telle quelle, sans lui ajouter ni lui retrancher rien, sans en modifier l'ordre. Il y a néanmoins eu certaines adaptations, qui ne sont pas nécessairement apparentes, mais dont les conséquences se font encore sentir au niveau de l'alphabet latin que nous utilisons. La langue étrusque n'avait pas recours à tous les phonèmes qu'utilisait le grec (et qui donc étaient notés par des lettres spécifiques dans l'écriture grecque) et, à l'inverse, possédait des phonèmes que le grec ne connaissait pas, et qui par conséquent ne correspondaient à aucune des lettres de l'alphabet grec. Dans ce dernier cas, il s'agit surtout du *f*, absent du grec (à cette époque, le *phi* se prononçait *ph*, et non *f*) : comme les Grecs ne fournissaient pas de signe pour ce phonème dans l'alphabet-modèle, dans un premier temps au moins, les Étrusques s'en sont passé et ont recouru à la solution de transcrire le *f* par un groupe de deux lettres, *digamma* et H, FH. Puis, la solution du digramme FH apparaissant lourde, ils se sont — mais pas avant le VI^e siècle av. J.-C. — donné une lettre spéciale, valant *f* : cette lettre nouvelle, en forme de 8, a été placée en queue d'alphabet, après la série *xi*, *phi*, *khi*, ce qui est la place habituellement réservée aux signes introduits secondairement (comme le *oméga* du grec, ou, dans notre alphabet latin, aux Y et Z qui n'ont été introduits qu'au I^{er} siècle av. J.-C., pour rendre des sons spécifiques aux mots grecs empruntés par la langue). Les Latins, confrontés au même problème, ont réagi autrement : ils ont réduit le digramme FH à son premier élément, qui, dès lors, n'a plus servi à noter le *ou* consonne, mais a pris la valeur, que nous lui connaissons, de F.

Une autre modification, non apparente dans l'ordre et la forme des lettres, a eu encore plus de conséquences. La langue étrusque ne possédait pas, dans ses consonnes, la série des occlusives sonores, *b*, *d*, *g*, qui étaient rendues, dans l'écriture grecque, par *béta*, *delta*, *gamma*. Cela a comme résultat que le *béta* et le *delta*, qui avaient été empruntés avec les autres lettres, ne se rencontrent jamais dans les inscriptions étrusques : n'ayant pas d'utilité pratique, elles figuraient — par conservatisme — dans la série alphabétique, mais comme lettres mortes, qu'on apprenait, mais sans avoir à les utiliser. En revanche, ces lettres

seront ressuscitées par les Latins, qui, comme les Grecs, usaient de ces phonèmes dans leur langue, et ont donc été bien heureux de les trouver dans l'alphabet étrusque et de pouvoir leur réutiliser avec leur valeur initiale : le *béta* a donné notre B, le *delta* notre D. Mais pour le *gamma*, il n'en a pas été de même : au lieu de lui conserver sa valeur originelle de *g*, et donc de le maintenir comme lettre morte dans l'alphabet (ce qui aurait permis, à terme, aux Latins de lui redonner sa valeur originelle et de l'employer avec cette signification), les Étrusques ont modifié sa valeur, l'alignant sur celle (valant la sourde, *k*) qu'avaient déjà le K et le Q (avec un principe de répartition selon la voyelle qui suivait et donnait sa coloration propre à l'occlusive, le *k* étant noté par C devant E et I, par K devant A, par Q devant O et U). L'ancien *gamma* est ainsi devenu un signe de sourde, de valeur identique à celle de K et de Q : c'est ce qui explique que nous ayons un C qui note *k* à la place où l'alphabet grec a son *gamma* qui note *g*. Mais cela s'est traduit par une autre modification que nous constatons dans l'écriture latine. Car les Latins, qui, comme les Grecs, possédaient un *g* dans leur langue, ne pouvaient plus le rendre par l'ancien *gamma*, devenu notation de *k*. Après une période de confusion où, tout à la fois, C, K, Q, ont servi à transcrire le *g* aussi bien que le *k*, ils se sont créé une nouvelle lettre qui avait la valeur exclusive de *g*, le G (dont la forme rappelle d'ailleurs qu'il est issu du C, auquel on a ajouté un petit trait horizontal pour le distinguer du C d'origine) : mais cela ne s'est pas fait avant les environs de 300 av. J.-C., et en attribuant à cette nouvelle lettre la place, dans la série alphabétique, qui avait été celle du Z (l'ancien *zéta* du grec), qui était inutile pour la notation de la langue latine, qui ne possédait pas le son *z* (sifflante sonore) correspondant. Ainsi s'explique que, dans notre alphabet, le G soit à la cinquième place, après A, B, C, D, E, F et avant H, occupant donc la place qui était celle du *zéta* dans la série des lettres grecques (au moins sous sa forme ancienne), après *alpha*, *béta*, *gamma*, *delta*, *epsilon*, *digamma* et avant *héta*.

3. SAVOIR LIRE ET ECRIRE, MARQUE DE PRESTIGE

Revenons à l'abécédaire de Marsiliana d'Albegna. Il a été découvert dans une des imposantes tombes à tumulus que se faisaient alors édifier comme dernières demeures les riches aristocrates qui dominaient la société étrusque et était, sans conteste, une pièce de choix parmi les objets luxueux dont le prince toscan voulait continuer à être entouré par delà la mort. Or il faut bien voir ce dont il s'agit : cette tablette, avec l'alphabet qu'elle porte, les outils liés à l'acte d'écrire qui l'accompagnent, est un témoignage, tout simplement, de ce que ce prince orientalisant était capable de lire et d'écrire, de ce qu'il avait fait l'apprentissage de l'alphabet et savait en maîtriser l'usage. C'est un peu comme si, de nos jours, un des grands de ce monde se plaisait à exhiber ses cahiers d'écoliers ou l'ardoise sur laquelle il a inscrit ses premières lettres... Cela ne semblait assurément pas ridicule dans l'Étrurie du VIIe ou

du VI^e siècle av. J.-C., où l'exemple de Marsiliana d'Albegna est loin d'être unique. Bien d'autres membres de l'aristocratie ont fait de même. Ainsi, près de Véies, à Formello, la tombe qui a livré un des plus beaux produits de la céramique protocorinthienne qui nous soit parvenu, l'olpè Chigi, contenait également un vase en bucchero, cette belle céramique fabriquée par les Étrusques dont la pâte noire et lustrée imitait les reflets du métal précieux, vase qui portait inscrit sur ses flancs un autre alphabet. On en possède un autre, provenant de Viterbe et aujourd'hui au Metropolitan Museum de New York, qui orne un petit vase en bucchero, en forme de coq, témoignant d'une recherche formelle particulièrement poussée. Plus significatif encore, un autre petit vase en bucchero, en forme de flacon cette fois et qui a dû servir d'encrier, découvert à Cerveteri, l'antique Caeré : il porte non seulement un alphabet, mais aussi des exercices de syllabation, du type BA, BE, BI, BU, CA, CE, CI, CU, du genre de ceux auxquels se livraient, déjà à cette époque, ceux qui apprenaient à écrire. Là encore, le noble étrusque qui avait voulu que cet objet fasse partie de son mobilier funéraire proclamait hautement qu'il était passé par de tels exercices, qu'il avait appris ses lettres.

On a là quelque chose de tout à fait exceptionnel, dont on ne retrouve pas l'équivalent dans le monde grec ou latin. Ces aristocrates étrusques de l'époque orientalisante mettent en avant leur maîtrise de l'écriture. Mais c'est que cela les paraît d'un prestige qui les distinguait de leurs contemporains : dans une société où bien peu en étaient capables, ils se posaient comme lettrés, terme qu'il convient de prendre au sens premier, de connaissant les lettres, sachant lire et écrire. C'était là le signe d'une culture hors du commun.

Dans ce monde étrusque des VII^e ou VI^e siècles av. J.-C., l'écriture était donc une marque de prestige social, un *status-symbol*. La nature des premières inscriptions que nous ait livrées le sol de l'Étrurie le confirme. On trouve beaucoup de marques de propriété (inscriptions comportant une formule avec le pronom *mi*, qui signifie je (suis), suivi d'un nom propre au génitif, indiquant à qui l'objet appartenait), très souvent portées sur des pièces de céramique ou d'orfèvrerie de prix, sur lesquelles le noble à qui elles appartenaient affichait ainsi orgueilleusement à la fois sa possession et sa connaissance des lettres. On rencontre même parfois de fausses inscriptions, faites de signes qui ressemblent à des lettres, mais n'en sont pas, au moyen desquels celui qui les avait inscrits pouvait passer pour un individu sachant écrire : une telle supercherie était sans doute aisée dans une société où l'écriture n'était l'apanage que de quelques-uns. Il est notable, au contraire, qu'on n'en trouve plus d'exemples à une époque plus tardive, où la connaissance des lettres devait être plus répandue et où il n'était plus possible de se faire valoir ainsi à peu de frais. Mais un autre type d'inscription, courant à cette période, est encore plus remarquable. Il s'agit de formules de don, comportant, au cas-sujet, un nom propre suivi de la formule *mini muluvanice*, ce qui signifie « m'a donné », le pronom *mini* désignant l'objet qui porte l'inscription. Cet objet est donc présenté comme ayant été reçu par son nouveau propriétaire — qui l'a emporté dans sa tombe,

où il a été trouvé — par un autre individu. Cette usage du don, qui se faisait au sein d'une étroite société aristocratique, est à comprendre en fonction des dons fastueux que se plaisaient à se faire les héros de l'épopée homérique, qui affichaient leur prestige par des présents portant sur des objets de grande valeur. Il est significatif que, dans le monde étrusque, de telles inscriptions ornent des pièces précieuses, vases en argent ou bijoux en or, produits les plus raffinés de la céramique grecque importée ou fabriquée localement. Il arrivait même que de tels objets eussent été produits exprès pour donner lieu à un présent, que venait rappeler l'inscription de don dont l'artisan les avait pourvus : on évoquera une précieuse fibule en or trouvée à Chiusi, aujourd'hui au Louvre, qui porte une telle inscription, réalisée dans le même décor de granulation, fait à l'aide de petites billes d'or soigneusement fixées sur le corps de l'objet. Cette fibule avait été fabriquée par l'orfèvre pour qu'elle soit offerte en don, pour manifester ainsi les liens d'échanges fastueux qui se nouaient entre ces richissimes princes toscans.

4. DES USAGES DE L'ÉCRITURE QUI SE DIVERSIFIENT, MAIS NE NOUS SONT PLUS ACCESSIBLES

Cet usage aristocratique de l'écriture, fondé sur des échanges de cadeaux à la mode homérique, appartient à une époque ancienne. Par la suite, les habitudes changent, et, dans une société où l'écriture n'est plus réservée à une couche très limitée de la population, nos inscriptions témoignent des usages variés que prend alors l'écriture. Mais il faut avoir conscience de ce que nos inscriptions ne représentent qu'une partie de ce qui a été écrit dans le monde étrusque. La nature climatique de l'Italie fait que tout ce qui n'était pas inscrit sur un support durable a disparu. Or cela signifie que tout ce qui était du ressort des emplois les plus habituels de l'écriture, ce qui n'était pas confié à un support capable de résister aux atteintes du temps et de l'environnement, n'a pas subsisté. Or l'écriture avait des usages, par exemple comptables, que les monuments figurés nous permettent parfois de deviner. On voit ainsi, sur un bas-relief de Chiusi du Ve siècle av. J.-C., qui représente la remise de prix aux vainqueurs d'une course, un scribe, qui, assis à côté des magistrats qui remettent les prix, note soigneusement la liste des vainqueurs sur une grande tablette à écrire qu'il tient sur ses genoux. Un tel document, en bois et où on écrivait sur la cire, n'avait aucune chance de nous parvenir. Un autre type de support traditionnel en Étrurie (avant que ne s'introduisissent, à l'époque hellénistique, le papyrus, importé d'Égypte ou le parchemin, inventé dans la ville de Pergame, en Asie Mineure) était constitué par les « livres de lin », dont les historien latins avaient gardé le souvenir. C'étaient des toiles de tissu, sur lesquelles on écrivait au pinceau. Ils avaient servi en particulier à noter l'abondante littérature religieuse des Étrusques, ces livres que consultaient leurs haruspices et dont nous parlent tant de textes grecs ou latins. Un matériau aussi fragile

n'a pas survécu, et nous n'avons plus guère, en Toscane, que la reproduction, sur certains sarcophages, de ces « livres de lin », qui, une fois repliés, ressemblent à des coussins : étant donné la valeur religieuse de leur contenu, cette reproduction, à côté de la figuration d'un défunt, le désignait comme un haruspice, au même titre que le bonnet pointu caractéristique qui, parfois, surmontait ces « livres de lin ». Mais nous avons mieux : un hasard étonnant a fait qu'un de ces livres sacrés — une sorte de calendrier rituel — nous est parvenu, et est même le document étrusque le plus long dont nous disposions (il comporte 1200 mots). Il avait été apporté en Égypte, au Ier siècle av. J.-C., par un haruspice, a servi, après la mort de celui-ci, découpé en bandes, à envelopper une momie, laquelle est parvenue au début du XIXe siècle au musée de Zagreb où ce document se trouve encore aujourd'hui. Ce témoignage exceptionnel nous fait sentir l'étendue de ce que nous avons perdu. L'Étrurie, comme les autres secteurs de l'Antiquité classique, n'était pas de ces pays où on utilisait, dans la pratique courante de l'écriture, des tablettes d'argile ou des tessons de poterie — comme cela se passait dans le Proche et le Moyen-Orient —, ce qui fait que des pans entiers de la vie de ces contrées, pour l'Antiquité, nous sont accessibles, alors que nous n'en avons plus aucun témoignage pour les Étrusques, ou toute autre civilisation du monde classique.

5. DES INSCRIPTIONS SURTOUT FUNERAIRES

Ce qui a subsisté, en dehors du cas particulier du texte de la momie de Zagreb, relève de l'épigraphie, donc de ce qui était inscrit sur des supports en pierre, céramique ou métal et qu'on voulait ainsi conserver d'une manière durable, mieux que ce qui était inscrit sur la cire, la toile, le parchemin ou le papyrus. Mais, la forme la plus courante de l'écriture ayant été celle qui se pratiquait sur des supports qui ont disparu, l'image que cela nous donne de l'usage de l'écriture correspond plutôt à ce qu'on voulait exposer en public, sur des objets destinés à être vus. Assurément, la volonté d'afficher des textes peut répondre à des motivations diverses, et de ce fait la nature des inscriptions étrusques que nous possédons est assez variée. On a par exemple des exemples de signatures d'artisans, ou de propriétaires d'ateliers, qui ont voulu apposer leur nom sur un objet qu'ils avaient produit : ainsi on a des vases sur lesquels le potier a inscrit son nom, au génitif, à côté du mot *acil*, qui signifie « produit (de) ». Vers le IIe siècle av. J.-C., de telles marques de fabriques étaient parfois reproduites par l'impression d'une matrice sur toute la production d'un atelier. Plus fréquemment, on a des dédicaces, portées sur des objets déposés en ex-voto dans des temples, sur lesquels celui qui avait honoré la divinité avait voulu inscrire son nom, témoignant ainsi durablement de sa piété aux yeux des visiteurs. Ces objets portent alors, en règle générale, une formule qui reprend le texte des anciennes inscriptions de don entre aristocrates dont nous avons parlé, avec une

séquence du type « Untel m'a donné » (N... *mini muluvanice*, ou aussi *mini turice*). Mais, au total, ces inscriptions ne représentent qu'une petite partie de ce qui nous est parvenu. L'énorme majorité des inscriptions étrusques (de l'ordre des neuf dixièmes) est de nature funéraire, et provient des nécropoles. Il s'agit alors soit de textes portés sur des objets déposés dans la tombe, et faisant partie du mobilier du défunt : nous avons parlé des marques de propriété, ou des inscriptions de dons qu'on a trouvées sur des éléments du mobilier funéraire des « princes » de l'époque orientalisante. Mais la plupart de ces inscriptions provenant des nécropoles étrusques — surtout à époque récente — consiste en des épitaphes, indiquant le nom de la personne décédée, inscrites à l'extérieur de la tombe, sur un cippe ou une stèle, à l'entrée de celle-ci, sur le linteau surmontant la porte d'entrée, à l'intérieur même, peinte sur une paroi à l'endroit où les restes du défunt avaient été déposés, ou, le plus souvent, sur le réceptacle qui avait contenu ces restes — sarcophage, urne ou simple vase utilisé à cette fin. Or cette documentation est considérable. Par exemple à Chiusi, cité où, entre le début du II^e et le milieu du I^{er} siècle av. J.-C., s'était développée une production en série de petites urnes cinéraires en terre cuite, au décor fait par application d'une matrice — représentant généralement les mêmes sempiternels décors du combat fratricide d'Étéocle et Polynice et du héros à l'araire —, et sur lesquelles on inscrivait, au pinceau, le nom du défunt, on dispose de près de 3000 inscriptions funéraires. On conçoit que, pour une cité qui devait au plus compter quelques milliers d'habitants, une telle documentation fait que nous soyons exceptionnellement bien renseignés sur sa population, soyons en mesure d'en connaître les familles, d'étudier leurs liens matrimoniaux et généalogiques, avec une précision qui est impensable pour la quasi totalité des cités du monde antique.

Cette documentation est donc très riche : elle nous permet d'appréhender des données démographiques, sociales. Mais sur un autre plan, elle se révèle très limitée : linguistiquement, ces milliers d'inscriptions nous apprennent très peu, et ce n'est pas à partir d'elles qu'on peut espérer enrichir beaucoup notre connaissance de la langue étrusque. Ces épitaphes nous livrent presque exclusivement des noms propres, à l'exclusion de tout autre élément. Le plus souvent, on ne trouve que le nom du défunt (selon la formule prénom + nom, parfois pourvue en outre d'un surnom ou *cognomen*), fréquemment aussi avec la référence au prénom de son père (un défunt étant dit, par exemple, fils d'Arnth ou fils de Larth, pour prendre les prénoms étrusques les plus courants), pour laquelle on fait presque toujours abstraction de l'expression du nom « fils » (qui est *clan*) ou « fille » (qui est *sech*). Pour une femme (qui garde toujours son nom de famille de naissance), on peut indiquer quel est son mari : ce qui peut s'exprimer par une formule *puia* (qui est le nom de l'épouse en étrusque) suivi du nom de famille du mari au génitif, ou bien par une forme dérivée, avec un suffixe en *-sa*, de celui-ci (ce qu'on appelle gamonyme). Originalité étrusque qui mérite d'être soulignée : souvent, au moins dans le Nord de la Toscane, on indique aussi le matronyme, c'est-à-dire le nom de la famille de la mère, au

génitif : cet usage a été mis en rapport avec la position particulière de la femme au sein de la société étrusque. Celle-ci a sans doute été moins privilégiée qu'on l'a parfois cru (on a été jusqu'à parler d'un matriarcat étrusque !) ; la femme étrusque n'en devait pas moins jouir d'un statut moins limité que ses consœurs grecque et romaine. En pays toscan, la femme portait un prénom et un nom, ce qui n'est pas indifférent : la femme romaine n'était désignée que par un seul gentilice, ou nom de famille. Autrement dit, la femme romaine n'apparaissait que comme un élément du groupe familial auquel elle appartenait, dans lequel seuls les membres masculins avaient une individualité, légalement reconnue, marquée par le prénom. Le fait que la femme étrusque ait droit à un prénom atteste qu'elle avait sa personnalité propre : étant donné l'importance, dans les sociétés antiques, de la désignation onomastique, qui est la marque du statut d'un individu (un esclave n'a qu'un nom individuel, unique, qu'il n'a ni reçu de son père, ni ne transmettra à ses descendants – ce qui indique que, dans son cas, ses liens familiaux n'ont aucune reconnaissance légale), ce fait montre que la femme étrusque bénéficiait de certains droits – sur lesquels malheureusement nous n'avons pas la moindre information tant soit peu précise.

6. LA DISPARITION DE LA LANGUE ETRUSQUE

Nous avons ainsi beaucoup d'inscriptions étrusques, et tout particulièrement pour une période récente — IIIe/IIe siècles av. J.-C. — où l'Étrurie est déjà soumise politiquement à Rome et fait partie de *l'imperium Romanum*. Néanmoins les cités toscanes gardent leur caractère propre, conservent leurs institutions et des aspects originaux de leur culture, différente de celle de Rome — on l'entrevoit, nous l'avons dit, pour le statut de la femme — et maintiennent l'usage de la langue étrusque. Il n'y a pas eu en effet de politique d'assimilation de la part de Rome, qui au contraire a laissé aux autres cités une grande autonomie, se contentant de traiter les autres Italiens — en dehors des cas, qui sont restés relativement limités, d'annexions directes — comme des alliés, à qui elle demandait des contributions financières et en hommes pour ses entreprises guerrières, mais en leur laissant la gestion des affaires locales.

Cependant cette situation ne pouvait durer. L'emprise de Rome — et de sa langue, le latin — se faisait de plus en plus sentir. Et le statut d'alliés se révélait à l'usage négatif pour les Italiens : il impliquait qu'ils devaient fournir leur quote-part pour les guerres et les entreprises de conquête menées par les Romains sans la moindre contrepartie. Il n'en découlait pour eux aucun bénéfice. Inversement, le fait de ne pas être citoyens romains les privait des avantages qui découlaient de ce statut. On comprend que les alliés en aient eu assez et, en 90 av. J.-C., se soient révoltés, déclenchant ce qu'on a appelé la guerre sociale (du mot latin *socii*, qui veut dire alliés). Rome mata cette révolte (où les Étrusques ne furent d'ailleurs pas impliqués), mais elle comprit qu'il fallait les Italiens

sur un pied d'égalité : elle accepta de donner le statut de citoyens romains à tous. Cela se traduit par une rapide uniformisation de toute la péninsule, un alignement de l'ensemble de l'Italie sur Rome et donna un coup de fouet décisif à la diffusion de la langue latine au dépens des vieux parlars locaux.

On le constate en Étrurie comme ailleurs, avec le facteur supplémentaire que la Toscane, dont plusieurs cités furent directement impliquées dans les conflits qui déchirèrent les Romains au cours des guerres civiles, subit des bouleversements démographiques, avec notamment l'arrivée de colons qui s'installèrent sur des terres retirées aux anciens habitants indigènes. Le résultat fut que la langue étrusque sortit progressivement de l'usage au cours du Ier siècle av. J.-C., pour disparaître totalement vers la fin de ce siècle : les dernières inscriptions étrusques, à Pérouse et à Arezzo, datent de la fin du règne d'Auguste.

L'épigraphie permet de suivre quelque peu ce processus. Par delà le fait brutal que, à partir d'une certaine date, on ne rencontre plus d'inscriptions étrusques, on constate, au cours de cette période, des signes d'affaiblissement de la langue. Ainsi, on possède des inscriptions, de cette époque, qui sont encore rédigées en étrusque, mais écrites en écriture latine : ce qui signifie que ceux qui les ont écrites connaissaient encore l'étrusque, le parlaient et s'en servaient sans doute dans la vie courante, mais comme d'une sorte de patois, sans qu'il fût l'objet d'un apprentissage qui le plaçât au niveau d'une langue de culture, possédant sa tradition et son écriture propres. On apprenait désormais à lire et à écrire en latin. Ou, phénomène inverse mais allant finalement dans le même sens, on dénote des traces d'un attachement culturel à la langue et à l'écriture étrusques, mais qui relève davantage de la nostalgie d'un passé révolu que d'une pratique vivante. On dispose, pour cette même période, d'un certain nombre d'inscriptions bilingues, qui sont des épitaphes où le nom du défunt est indiqué à la fois sous sa forme latine et sous sa forme étrusque. Celles-ci, généralement, émanent de milieux aisés, voire aristocratiques, où le souvenir de l'antique culture nationale devait être resté vivant. Mais il est clair que ces personnes s'exprimaient, dans la vie publique, en latin : on constate même parfois de véritables fautes dans les formulaires étrusques. Le temps n'est pas loin où, pour proclamer les hauts-faits de leurs ancêtres du temps de l'indépendance, les grandes familles étrusques devront avoir recours au latin. Les éloges de membres de la famille tarquinienne des Spurinna qui avaient vécu au Ve et au IVe siècles av. J.-C. que leurs descendants feront élever, à l'époque de l'empereur Claude, sur le forum de la cité, seront rédigés en latin.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

BRIQUEL, Dominique, 1999, *La civilisation étrusque*, Paris, Fayard, 1999, chapitre "Une langue unique en son genre", p.15-49.

CRISTOFANI, Mauro, 1991² [1973¹], *Introduzione allo studio dell'etrusco*, Florence, Olschki.

STACCIOLI, Romolo, 1987² [1977¹], *Il "mistero" della lingua etrusca*, Rome, Newton Compton.

RIX, Helmut, 1993² [1984¹], chapitre "La scrittura e la lingua", dans : *Gli Etruschi, una nuova immagine*, sous la direction de M. Cristofani, Florence, 199-227.